

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Procès-verbal d'une séance régulière du Comité consultatif en Environnement de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, tenue le 30 mai 2022, à 19h au 765, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec), J0R 1B0.

Sont présents : messieurs Serge Pronovost ainsi que mesdames Stéphanie Duchesne, Ginette Grenier et Caroline Desrosiers.

Est également présent : monsieur Mathieu Langlois, directeur du service de l'Environnement, ce dernier agissant à titre de personne ressource et secrétaire.

Sont absents ou absentes : messieurs Sylvain Harvey et Joël Mercier et madame Julie-Marc Aurèle.

À 19h05, la présidente déclare la séance ouverte.

1. Adoption de l'ordre du jour

Mme Ginette Grenier veut ajouter un point 3.6 concernant le suivi du fonds environnemental.

Il est proposé par Serge Pronovost, appuyé par Stéphanie Duchesne et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 25 avril 2022
3. Suivis
 - 3.1 RCI – suivi échéancier
 - 3.2 Retour sur la journée de l'arbre
 - 3.3 Dragage Irénée Benoit - suivi
 - 3.4 Livret station de lavage
 - 3.5 Cartographie installation septique 100m des lacs – retour sur sujet
 - 3.6 Suivi du projet fonds environnemental
4. Dérogations mineures / projets de lotissement / réglementation
 - 4.1 PPCMOI – 195 route 117 – usage mixte résidentiel/commercial
5. Affaires nouvelles
 - 5.1 Priorités CCE
 - 5.2 Conservation des documents transmis
6. Varia
7. Dépôt de documents

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption des procès-verbaux du 25 avril 2022

Il est proposé par Stéphanie Duchesne, appuyé par Serge Pronovost et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du Comité consultatif en Environnement du 25 avril 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Suivis

3.1 RCI – suivi échéancier

Le secrétaire fait mention de l'échéancier transmis lors de la dernière séance du CCE. Il indique que le projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme fera l'objet d'une consultation publique le 1 juin prochain. Le règlement modifiant le plan d'urbanisme ainsi que le règlement de contrôle intérimaire sera par la suite approuvé au prochain conseil municipal du 13 juin.

Les membres du CCE réitèrent leur désir d'être consultés en amont, et ce, pendant la modification règlementaire qui suivra afin de pouvoir proposer des recommandations au conseil.

- 3.2 Retour sur la journée de l'arbre** Le secrétaire fait un retour sur l'évènement de la journée de l'arbre et dont certains membres du CCE ont agi en tant que bénévoles. Les améliorations suivantes sont recommandées pour l'année prochaine :
- Meilleure promotion du fonds environnemental par l'entremise d'une affiche et d'une boîte de don adaptée.
 - Ajout d'une boîte pour recueillir les dons pour le fonds environnemental dans le secteur du compost.
 - Ajouter un guide de plantation pour les pousses d'arbres sur le site de la municipalité.
 - Préparation avant l'évènement dans le but d'étiqueter les arbres pour que les citoyens puissent les reconnaître une fois rendu chez eux.
 - Lancer un concours de plantation avec prix et annonce des gagnants sur les médias sociaux de la municipalité.
- 3.3 Dragage Irénée Benoit - suivi** Le secrétaire indique que les recherches documentaires sur d'anciens travaux de dragage du canal n'ont pas révélées l'existence de documents pouvant confirmer la tenue de tels travaux antérieurs. Le Ministère de l'environnement et lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document concernant ce projet.
- Les membres du CCE réitèrent la nécessité d'évaluer l'impact du « statu quo » dans ce dossier. Ils recommandent également d'agir au niveau du ruisseau Loiselle pour diminuer l'apport en sédiment au canal en provenance de ce cours d'eau.
- 3.4 Livret station de lavage** Le livret modifié est présenté aux membres du CCE, et ce, suite à leurs propositions énoncées lors de la dernière séance.
- Il serait pertinent d'insérer le lien internet de la municipalité menant vers la page d'aide à l'identification des plantes envahissantes.
- Les membres du CCE proposent également de rendre la photo localisant l'emplacement de la station de lavage plus précise.
- 3.5 Cartographie installation septique 100 m des lacs – retour sur sujet** Le secrétaire illustre à nouveau la cartographie des installations septiques selon leur classe d'âge et localisées dans un tampon de 100m autour des principaux lacs.
- Les membres du CCE recommandent d'abord la mise en place d'une campagne d'information, sensibilisation et éducation sur la problématique. Par la suite, la mise en place d'une réglementation municipale obligeant de caractériser les vieilles installations pour en déterminer l'état de fonctionnement sera une avenue à privilégier.
- Le rôle de la ville en rapport au financement du remplacement des installations septiques demeure à être déterminé.
- 3.6 Suivi du projet du fonds environnemental** Le secrétaire indique que le conseil a accepté de donner la subvention au projet du lac Canard, et ce, selon les recommandations du CCE.
- Le sujet sera remis à l'ordre du jour à la suite de la réception du rapport final qui sera préparé par Mme Mulligan.

4. Dérogations mineures / projets de lotissement / réglementation

- 4.1 PPCMOI – 195 route 117 – usage mixte résidentiel/commercial.** Le secrétaire présente le projet de PPCMOI déposé pour le 195, route 117, Sainte-Anne-des-Lacs.
- Les membres du CCE approuvent le projet tel que présenté par le secrétaire. Ils recommandent que le stationnement puisse demeurer en gravier afin d'éviter l'utilisation d'un matériel imperméable.

5. Affaires nouvelles

5.1 Priorités CCE Le document contenant les priorités du CCE et préparé par les membres du CCE est présenté.
Mme Caroline Desrosiers désire étudier le document et bonifier ce dernier à la prochaine séance du CCE. Le sujet sera remis à la prochaine séance du CCE.

5.2 Conservation des documents transmis Le secrétaire indique que les principaux documents généraux liés au fonctionnement du CCE seront mis en ligne à partir d'un lien « one drive ». Ces documents demeureront disponibles en tout temps pour consultation. Ces derniers comprennent entre autres le règlement du CCE, le chapitre 8 du règlement de zonage ainsi que les différents guides et politiques municipaux officiels liés à l'environnement.

D'autres part, les documents non confidentielles nécessaires à la compréhension des sujets traités lors des séances ultérieures du CCE seront également mis en ligne, mais ces derniers seront retirés et détruits à la fin de chaque année.

Les documents confidentiels ne peuvent être déposés en ligne.

6. Varia

7. Dépôt de documents

8. Levée de la séance Le président déclare la séance levée à 22 :00, proposé par Serge Pronovost et secondé par Stéphanie Duchesne.

Tableau des suivis

| | |
|--|------------|
| Suivi du budget disponible pour le fonds environnemental | M Langlois |
| Transmettre rapport de M. Goulet, ing. f. au conseil | M Langlois |
| Envoyer calendrier du CCE modifié | M Langlois |

Ginette Grenier
Présidente

Mathieu Langlois
Directeur du service de l'Environnement